

Jean-Baptiste André Godin à Louis Lang, 19 mars 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 1 p. (397v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Lang, 19 mars 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50119>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 mars 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Lang, Louis](#)

Lieu de destination43, rue Saintonge, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin avertit Lang qu'il jugera ses capacités quand il sera à l'œuvre, mais il est prêt à le payer 500 F par mois.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris 19 juillet 1780

763

Monsieur le Maréchal

Je puis espérer que vous
êtes apte aux travaux que
j'ai l'intention de vous con-
fier, mais je m'en ai fait
le certitude. C'est dans
l'œuvre que je pourrai vous
apprecier. Malgré cela je
consent à vous accorder les
époulements que vous me
demander, c'est-à-dire si
vous payez sur le pied de
cinq mille francs par mois,
mais il doit être entendu
entre nous que si je me
tasse pas que ces travaux
peuvent être une suite à
ma conservation de l'union

à nous déplaire que le temps
que nous y avons consacré

Dans ces conditions, nous
pourrez venir ici et, au cours de
notre séjour, nous pourrons
voir s'il y a lieu de nous y
faire une place.

Agreez je vous prie,
Monsieur, mes cordiales
souhaites.

Le Maréchal